

webinaire
MERCREDI 4 MARS

Dans la continuité de la partie I de la résolution de Lyon qui invitait à renforcer le pouvoir de militer, l'avant projet de résolution de Bordeaux 4 ans plus tard présente des axes d'actions pour aller plus loin encore que ce qui a été mis en place au cours de la mandature qui s'achève cette année. Venez débattre de ces propositions !

Cette partie de la résolution nous invite à interroger collectivement notre capacité réelle à agir, aujourd'hui, dans les syndicats. Elle pose une ambition forte?: faire de l'accompagnement des syndicats, des sections et des militants un droit effectif, lisible et partagé entre toutes les structures. Mais elle soulève aussi des questions clés?: comment rendre cet accompagnement réellement utile sur le terrain?? avec quels moyens, quelles priorités, quelles coopérations?? Elle nous amène également à repenser nos cadres collectifs pour mieux intégrer la diversité des situations, des adhérents engagés aux plus isolés. C'est à ces enjeux que la résolution doit permettre de répondre.

À la découverte des textes de résolution : Renforcer la capacité d'agir des militant.es

Webinaire

4 mars 2026

De **14:00 à 15:00**

Pour Tous publics

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

instas [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Liens utiles

[S'inscrire](#)

[PDF](#)

Share icon

- [Facebook share](#)
-